

cela avec deux hommes et deux chevaux relayés. Plusieurs autres bonnes machines arrivent aux mêmes résultats ou à des résultats proportionnels, selon qu'elles ont un ou deux colliers d'attelage. Telles sont les moissonneuses de Wood-Peltier, de M'Cor-nick, de Mazier, de Legendre, de Lallier, etc.

Plusieurs constructeurs, et M. Hussey à leur tête, ont cherché à faire un pas en avant dans la difficile question du javelage, et à cet effet, ils font tomber les céréales sur un tablier-bascule qui, moyennant un mouvement de pied de l'ouvrier-conducteur, décharge de distance en distance derrière la machine, et non sur le côté, comme cela se voit dans la r^él^épart des autres moissonneuses. Il résulte de la disposition Hussey que les chevaux n'auraient jamais de piste préparée, si, à mesure de la formation de chaque javelle, plusieurs ouvriers n'étaient là, prêts à l'enlever, prêts à la mettre sur le côté. Or, il y a, dans cette manœuvre, un très-grand inconvénient, puisque chaque moissonneuse comporte un certain nombre d'ouvriers qui doivent l'accompagner au travail, et qui, le cas échéant, peuvent, soit manquer à l'appel, soit abuser de leur rôle d'hommes indispensables.

D'autres mécaniciens ont songé aux râteaux automoteurs pour faire la javelle, et dans cet ordre d'idées, s'est surtout distingué l'américain Atkins.

Enfin, et c'est là le grand coup frappé,

la machine Burghess et Key s'est produite, dans ces dernières années, avec un appareil de spirales qui, de tous les appareils à ce des iné, est, sans contredit, celui qui résout le mieux le problème, non des javelles, mais des andains. Ce n'était pas tout-à-fait ce que l'on demandait, mais c'est quelque chose d'obtenir une moisson qui n'est ni secouée, ni jetée en désordre. Pourquoi faut-il que ce résultat soit le prix d'une complication telle que la machine Burghess et Key ne se vend pas moins de 1,062 fr. 50 en Angleterre? Non: on ne peut pas dire que le problème du javelage mécanique soit économiquement résolu, mais, encore une fois, il est impossible de méconnaître les services que, malgré leur état d'imperfection, les machines à moissonner peuvent rendre à notre agriculture cherchant et ne trouvant pas des bras. En admettant qu'elles n'abattent, chaque année, que quelques hectares de grandes céréales, elles peuvent du moins, recevoir en partage la moisson des avoines et des orges dont le javelage présente, à coup sûr, moins de difficultés. Patience donc! la question est en bonne voie, et peut-être, à l'heure où ces lignes s'écrivent, février 1861, quelque constructeur ménage-t-il, dans ce genre, quelque surprise agréable à notre agriculture: ou nous nous trompons fort, ou plusieurs faucheuses-moissonneuses feront parler d'elles pendant la campagne prochaine.

REVUE DE LA COLONISATION.

HISTORIQUE DE LA COLONISATION DES CANTONS DE L'EST.

Si nous reportons notre attention vers les premiers temps de l'ouverture des cantons de l'Est, nous verrons que les années qui s'écoulèrent entre 1800 et 1815 constituerent une époque malencontreuse pour la prospérité future et l'avancement de la colonisation dans cette partie du pays, par suite de ces immenses concessions de terres, situées dans les comtés de Drummond, Mégantic, Sherbrooke, Shefford, Stanstead et Missisquoi, qui furent accordées à des sociétés d'individus, avec l'engagement de remplir certaines obligations de colonisation qui ne furent jamais remplies.

Pendant près de cinquante ans, dit M. Dorion, ces terres restèrent dans un état d'abandon complet et furent toujours un obstacle à la colonisation. C'était une barrière de plusieurs lieues de profondeur s'é-

tendant immédiatement en arrière des seigneuries, depuis Saint-Hyacinthe jusqu'à la rivière Chaud è e. Avant 1840 on comptait très-peu de propriétaires canadiens-français dans les cantons de l'Est. La moitié de la population française qui s'y trouvait était en service chez les habitants parlant la langue anglaise dans les comtés: Missisquoi, Shefford, Stanstead, Sherbrooke, Drummond et Mégantic; et ceux qui occupaient des terres étaient en grande partie des squatters ou colons irréguliers n'ayant point de titres aux propriétés qu'ils occupaient. Où ce cette poignée de canadiens établis là, il y avait environ 52,000 habitants d'origine britannique, dont les premiers étaient venus des États-Unis immédiatement après la déclaration de l'indépendance des anciennes colonies anglaises. Leur nombre avait été grossi par quelques milliers d'âmes venant des îles d'Angleterre et dirigées sur les lieux par les